

Canada

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 6 NOVEMBRE 2023 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Madame Audrey Morneau, conseillère au siège numéro 4
Monsieur Sean Boersen, conseiller au siège numéro 5
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Ouverture de la séance et présence:

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par la conseillère Audrey Morneau régulièrement ouverte.

Sauf indication contraire lors du vote sur une proposition particulière, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 6 novembre 2023 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257, route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture

1. Ordre du jour
2. Procès-verbal
3. Période des questions

Urbanisme

4. Certificat de conformité - Règlement numéro 2023-07, un règlement visant à modifier le règlement de zonage numéro 2008-02 et ses amendements afin d'encadrer les résidences de tourisme sur le territoire de la municipalité
5. Avis de motion et présentation du projet d'un premier projet de Règlement numéro 2023-11, un règlement visant à modifier le règlement de zonage numéro 2008-02 et ses amendements
6. Premier projet de Règlement numéro 2023-11, un règlement visant à modifier le règlement de zonage 2008-02 et ses amendements
7. Comité - Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – nomination des membres

Administration

8. Correspondances
9. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus municipaux
10. Autorisation pour faire une demande d'acquisition du lot 3 800 946 du MTQ
11. Équilibrage du rôle d'évaluation foncière triennale 2025-2026-2027
12. Emprunt temporaire auprès de la Caisse Desjardins du Val-Saint-François
13. SPE Valeur assurable inc. – 1257, route 243 - évaluation
14. Offre de service – Gestim
15. Trans-Appel - contribution municipale 2024
16. Infotech - Achat d'une banque d'heures
17. Bilan du projet – Programme de soutien financier « En Estrie, ça bouge » - été/automne 2023
18. Congé des Fêtes
19. Calendrier des séances 2024
20. Demande de soutien financier - La Société d'histoire du comté de Richmond

21. Demande de soutien financier – Centre d’Art de Richmond
22. Demande - Maison de la famille les Arbrisseaux - Journée d'activités hivernales durant la relâche dans la municipalité du Canton de Melbourne
23. Ravir – création de drapeaux de souhaits 2023-2024
24. Résolution d’engagement sur la préservation de la biodiversité dans le cadre de la COP15
25. Dons & publicités (Paniers de Noël, Comité ÉLÉ, Club Joyeux de l’Âge d’Or de Richmond-Melbourne inc., Trio Étudiant, Jeux du Québec)

Voirie

26. Résolution acceptant la demande de paiement no. 4 pour les travaux de réfection sur le chemin de Montréal
27. Demande d’appui – MRC du Val-Saint-François – Demande au ministère des Transports du Québec de modifier une exigence des modalités d’application pour le Programme d’aide à la voirie locale (PAVL)

Factures

28. Factures

Varia

29. Lettre de la Municipalité du Canton de Cleveland - Projet de terrains de soccer éclairé à la « Richmond Regional High School »
30. Demande à la MRC du Val-Saint-François d'organiser en 2024 une collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) pour la grande région de Richmond

Levée de l’assemblée

Ordre du jour : 2023-11-06, 1 **Attendu que** chacun des membres du conseil a pris connaissance de l’ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Sean Boersen, appuyé par la conseillère Lois Miller que l’ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l’item Varia.

Procès-verbal : 2023-11-06, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 2 octobre 2023;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, d’adopter le procès-verbal du 2 octobre 2023.

Période de questions : 2023-11-06, 3 La mairesse du Village de Kingsbury, Madame Martha Hervieux, a lu une lettre de demande de contribution financière pour un projet de terrain de jeu à Kingsbury. Le conseil étudiera la demande pour une prochaine séance du conseil.

La nouvelle agente de développement pour le Centre d’Action bénévole de Richmond (CAB), Madame Julie Miller, a déposé les exemplaires du calendrier-bottin des aînés 2024, présentant les services et ressources offerts dans la région, les adresses des résidences pour aînés, les associations et clubs sociaux, etc.

Laurent Frey, Stéphanie Kintzig et Lautaro Ovando ont fait une présentation du projet « Cœur villageois » pour le centre-ville de Richmond. Une demande de contribution financière sera envoyée prochainement à la municipalité pour la préparation du budget 2024.

Certificat de conformité pour le Règlement numéro 2023-07 : 2023-11-06 La directrice générale et greffière-trésorière informe les membres du conseil que le certificat de conformité pour le règlement 2023-07, visant à modifier le règlement de zonage numéro 2008-02 et ses amendements afin d’encadrer les résidences de tourisme sur le territoire de la municipalité émis par la MRC du Val-Saint-François a été reçu le 16 octobre 2023.

Avis de motion pour le règlement numéro 2023-11, visant à modifier le règlement de zonage numéro 2008-02 et ses amendements :

2023-11-06, 4 La conseillère Audrey Morneau donne avis de motion qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption, le règlement numéro 2023-11 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-02 et ses amendements.

Adoption du premier projet de règlement numéro 2023-11 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2008-02 et ses amendements : 2023-11-06, 5 **Attendu que** la municipalité du Canton de Melbourne applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

Attendu que certaines de ces modifications sont pour fins de concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC;

Attendu que pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants, de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu unanimement :

- d'adopter par la présente le PREMIER projet de règlement numéro 2023-11 conformément à l'article 124 de la Loi;
- de fixer au 4 décembre 2023, à 19 h 15, l'assemblée de consultation publique que le conseil tiendra, à la salle du conseil, sur le PREMIER projet de règlement.

Comité CCU : 2023-11-06, 6 **Attendu que** la durée du mandat des membres du Comité de Consultation d'Urbanisme (CCU) est fixée à deux (2) ans et est renouvelable sur résolution du conseil municipal;

Attendu que le comité est composé au minimum d'un (1) membre du conseil et de deux (2) résidents de la municipalité nommés par résolution;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Daniel Enright et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte le renouvellement du mandat d'une durée de deux (2) ans aux membres suivants sur le comité de CCU : James Johnston, président, Douglas Morrison, conseiller, Jeff Garrett, conseiller, Robert Beaulieu, citoyen, Manon Morin, citoyenne, et Peter Boersen, citoyen.

Correspondances : 2023-11-06 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 3 octobre au 6 novembre 2023, a été remise à chacun des membres du conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires : 2023-11-06 La directrice générale déclare avoir reçu les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil et les déposent à cette séance.

Autorisation pour faire une demande d'acquisition du lot 3 800 946 du MTQ : 2023-11-06, 7 **Attendu que** les représentants de la municipalité et le directeur du CPIR ont rencontré virtuellement les représentants du Ministère des Transports et de la Mobilité durable – Direction des propriétés immobilières, le 29 août dernier au sujet du lot 3 800 946;

Attendu que le MTQ est ouvert à disposer de ce lot moyennant quelques modifications à la superficie, notamment pour une servitude de nonaccès le long de l'autoroute;

Attendu que la municipalité souhaite recevoir une offre du MTQ pour possiblement acquérir le lot 3 800 946;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Sean Boersen, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser qu'une offre d'acquisition du lot 3 800 946 soit envoyée au Ministère des Transports et de la Mobilité durable – Direction des propriétés immobilières.

Équilibrage du rôle d'évaluation foncière triennale 2025-2026-2027 : 2023-11-06, 8 **Attendu que** le prochain rôle triennal (2025-2026-2027) pour la Municipalité du Canton de Melbourne sera déposé en septembre 2024 et sera basé sur le marché de l'année 2023;

Attendu que la Loi sur la fiscalité municipale permet aux municipalités de moins de 5 000 habitants de reconduire un rôle pour un deuxième exercice triennal de trois ans;

Attendu que l'exercice financier 2024 correspond à la troisième année du rôle triennal en vigueur et la proportion médiane pour l'exercice financier 2024 est établie à 69%;

Attendu que l'évaluateur agréée pour la MRC du Val-Saint-François observe depuis quelques années, une accélération du marché immobilier et croit que cette tendance se stabilisera au cours des prochains mois, voire au cours des prochaines années et recommande de procéder à l'équilibrage du prochain rôle d'évaluation;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Daniel Enright, et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité du Canton de Melbourne procède avec une équilibrage du prochain rôle d'évaluation; que le conseil souhaite que cette équilibrage du rôle d'évaluation 2025-2026-2027 soit celle incluse au mandat de la firme JP Cadrin et Associés avec la MRC du Val-Saint-François.

Emprunt temporaire auprès de la Caisse Desjardins du Val-Saint-François : 2023-11-06, 9 **Attendu** les dispositions du paragraphe 1 de l'article 1093 du Code municipal du Québec permettant toute municipalité de décréter par résolution des emprunts temporaires pour le paiement de dépenses pour lesquelles le versement d'une subvention par le gouvernement est assuré et les contracter aux conditions et pour la période de temps qu'elle détermine;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité qu'une demande soit présentée à la Caisse Desjardins du Val-Saint-François, de prêter temporairement un montant maximal de 523 167 \$ à la Municipalité du Canton de Melbourne pour son administration jusqu'à ce que celle-ci reçoive l'aide financière du Ministère des Transports pour l'entretien des routes locales; que la directrice générale et le maire soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous documents requis.

SPE Valeur assurable inc. – 1257, route 243 – évaluation : 2023-11-06, 10 La directrice générale et greffière-trésorière dépose au conseil l'évaluation réalisée par SPE Valeur assurable inc. des infrastructures situées au 1257, route 243, à des fins d'assurance;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité d'accepter la valeur de 2 253 836 \$ pour les infrastructures au 1257, route 243; d'autoriser la directrice générale à transmettre le rapport aux assureurs de la municipalité afin que soit ajusté en conséquence la couverture d'assurance.

Offre de service pour inspection – Gestim inc. : 2023-11-06, 11 **Considérant** l'importance d'un inspecteur municipal afin de répondre aux demandes des citoyens et d'appliquer les règlements d'urbanisme et le règlement général, d'émettre les permis et certificats et d'en faire le suivi;

Considérant l'offre pour le service d'inspection municipal par la firme Gestim pour l'année 2024;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Daniel Enright et résolu à l'unanimité que le conseil accepte l'offre pour le service d'inspection pour l'année 2024 de la firme Gestim au montant de 460 \$ /jour (plus taxes) en ajoutant 30 \$/jour pour un déplacement à nos bureaux, plus 0,65 \$/ km pour les frais de kilométrage intramunicipal, et ce, selon l'offre déposée en date du 13 octobre 2023.

Trans-Appel : 2023-11-06, 12 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité du Canton de Melbourne accepte que la Ville de Windsor soit désignée comme organisme mandataire du service de transport adapté, stipulé initialement dans le protocole d'entente;

Que la Municipalité du Canton de Melbourne accepte que la Ville de Windsor délègue à l'organisme sans but lucratif, Trans-Appel, l'organisation du service du transport adapté;

Que la Municipalité du Canton de Melbourne accepte d'adhérer au service du transport adapté pour l'année 2024 et de payer la quote-part de 5,39 \$ par personne pour un montant total de 6 144,68 \$;

Que la Municipalité du Canton de Melbourne accepte la tarification suivante pour chacun des déplacements des personnes admises pour l'année 2024 : déplacement local 4 \$; déplacement vers Sherbrooke 9 \$;

Que la Municipalité du Canton de Melbourne accepte les prévisions budgétaires 2024 de l'organisme Trans-Appel.

Infotech – achat d'une banque d'heures : 2023-11-06, 13 Sur proposition du conseiller Sean Boersen, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité réserve une banque de quatorze (14) heures au service comptable et à la formation pour la somme de 1 265 \$ (plus taxes) avec la compagnie Infotech.

Bilan du projet – Programme de soutien financier « En Estrie, ça bouge » - été-automne 2023 : 2023-11-06, 14 **Attendu** la subvention de 4 000 \$ dans le cadre du programme de soutien financier « En Estrie, ça bouge » - été-automne 2023;

Attendu que le programme de la municipalité « Ça va bouger à Melbourne » est terminé;

Attendu qu'il y a lieu de procéder au bilan du projet et de la reddition de compte;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise que le bilan du projet et la reddition du compte soient envoyés au Conseil Sport Loisir de l'Estrie.

Congé des Fêtes : 2023-11-06, 15 Sur proposition de la conseillère Audrey Morneau, appuyé par le conseiller Sean Boersen, il est résolu à l'unanimité que le bureau municipal soit fermé du 22 décembre 2023 au 3 janvier 2024 inclusivement.

Calendrier des séances 2024 : 2023-11-06, 16 **Attendu que** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires de la prochaine année, en y fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé

par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité que les séances ordinaires du conseil débutent à 19 h 30 et que le calendrier s'établisse comme suit :

15 janvier (lundi)	5 février (lundi)
4 mars (lundi)	2 avril (mardi)
6 mai (lundi)	3 juin (lundi)
2 juillet (mardi)	5 août (lundi)
3 septembre (mardi)	7 octobre (lundi)
4 novembre (lundi)	2 décembre (lundi)

Qu'un avis public du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière.

Demande de contribution annuelle pour 2024 – La Société d'histoire du comté de Richmond : 2023-11-06, 17 **Attendu que** la Société d'histoire du comté de Richmond a présenté une demande d'aide financière afin de contribuer à couvrir les frais annuels fixes;

Attendu que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne est sensible à leur situation financière et à la volonté de la Société d'histoire du comté de Richmond de promouvoir l'histoire et la culture de notre région;

Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise une aide financière de 2 000 \$ pour 2024; que l'aide financière ne soit pas récurrente, mais sera réévaluée d'année en année.

Demande de soutien financier – Le Centre d'art de Richmond : 2023-11-06, 18 **Attendu que** le Centre d'art de Richmond a présenté une demande de renouvellement de soutien financier de 1 000 \$ de la Municipalité du Canton de Melbourne;

Attendu que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne est sensible à leur situation financière et à la volonté du Centre d'Art de Richmond d'assurer un accès aux arts et à la musique par le biais de la diffusion d'activités culturelles et de la tenue d'une grande variété de cours de musique;

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil autorise un montant de 1 000 \$ pour 2024 au Centre d'art de Richmond.

Demande – Maison de la famille Les Arbrisseaux – Journée d'activités hivernales durant la relâche dans la Municipalité du Canton de Melbourne : 2023-11-06, 19 **Attendu que** la Maison de la famille Les Arbrisseaux organise le 3^e événement du Carnaval Vagabond durant la semaine de relâche du 26 février au 3 mars 2024;

Attendu que la Maison de la famille Les Arbrisseaux demande la collaboration de la Municipalité du Canton de Melbourne pour offrir une journée gratuite de festivités et d'activités dans un espace « parc » de la municipalité;

Attendu que le but de cette activité est de briser l'isolement des familles et de la population générale et de créer un sentiment d'appartenance à la communauté;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, et résolu à l'unanimité des conseillers, de collaborer avec la Maison de la famille Les Arbrisseaux dans l'organisation d'une journée du Carnaval Vagabond, le samedi 2 mars 2024 de 11 h à 15 h dans l'espace du marché champêtre, pour les jeunes de la région durant la semaine de relâche; que les participants auront accès à la salle des toilettes de l'hôtel de ville.

Ravir – création de drapeaux de souhaits 2023-2024 : 2023-11-06, 20 **Attendu que** Ravir, un regroupement des artistes vivant en ruralité, à un nouveau projet pour embellir la municipalité en faisant participer les enfants et de leur permettre d'exprimer un souhait;

Attendu que le projet consiste à fabriquer une guirlande collective de drapeaux de souhaits peints par les enfants;

Attendu que la conseillère, Lois Miller, souhaite organiser une activité dans la salle communautaire pour les jeunes de 5 à 16 ans afin de réaliser ce projet;

Attendu que le coût total pour ce projet s'élève à 500 \$;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par la conseillère Audrey Morneau et résolu à l'unanimité des conseillers de collaborer avec le regroupement des artistes vivant en ruralité (Ravir) et d'assumer le coût total de ce projet.

Résolution d'engagement sur la préservation de la biodiversité dans le cadre de la COP15 : 2023-11-06 Le conseil ne donne pas suite à ce point.

Dons : 2023-11-06, 21 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Sean Boersen, il est résolu par les conseillers présents d'autoriser les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif :

Paniers de Noël	500 \$
Comité ÉLÉ	80 \$
Club Joyeux de l'Âge d'Or	100 \$
Trio Étudiant Desjardins	500 \$
Jeux du Québec	100 \$

Résolution acceptant la demande de paiement no. 4 pour les travaux de réfection sur le chemin de Montréal : 2023-11-06, 22 **Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne a procédé à un appel d'offres pour l'exécution des travaux de réfection d'une section du chemin de Montréal;

Considérant que la Municipalité a accordé le contrat du projet de réfection d'une section du chemin de Montréal à l'entreprise *Groupe Gagné*;

Considérant que la Municipalité a reçu le décompte progressif no. 4 pour les travaux exécutés en date du 13 octobre 2023;

Considérant la recommandation de la *Fédération québécoise des municipalités – Ingénierie et infrastructures*;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Sean Boersen, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le décompte progressif no. 4, selon la recommandation de la *Fédération québécoise des municipalités – Ingénierie et infrastructures*, au montant de 25 400,23 \$ (incluant les taxes); que ce montant correspond à la remise de la totalité de la retenue contractuelle; que le Conseil autorise le paiement de cette facture.

Demande d'appui – MRC du Val-Saint-François - Demande au ministère des Transports du Québec de modifier une exigence des modalités d'application pour le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) : 2023-11-06, 23 **Attendu** le programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet entretien;

Attendu que l'objectif visé par ce programme est d'assister les municipalités dans l'entretien courant et préventif du réseau routier local de niveaux 1 et 2 provenant de l'inventaire transmis par le ministère des

Transports dont elles ont eu la responsabilité en 1993 après la décentralisation;

Attendu que les modalités d'application 2021-2024 du volet Entretien comprennent une nouvelle exigence, soit d'allouer les deux tiers de l'aide financière à des travaux d'entretien d'été ou à des achats de machinerie et d'équipement s'y rapportant;

Attendu que le coût d'entretien des chemins d'hiver a explosé les dernières années;

Attendu que les municipalités connaissent très bien leur réalité et sont en mesure d'évaluer les priorités d'intervention sur leurs réseaux routiers;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Audrey Morneau et résolu à l'unanimité :

De demander au ministère des Transports et de la Mobilité durable d'enlever cette nouvelle exigence et de redonner aux municipalités l'autonomie dans le choix des investissements à réaliser sur leurs réseaux routiers de niveaux 1 et 2;

De transmettre une copie de la résolution à Madame Sonia Lebel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, à Madame Geneviève Guilbault, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable, au député provincial, Monsieur André Bachand ainsi qu'à la MRC du Val-Saint-François.

Factures : 2023-11-06, 24 **Attendu que** la directrice générale et greffière-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 82 605,29 \$) et des chèques émis (montant : 192 114,72 \$) à chacun des membres du conseil;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du conseil soient acceptées et/ou payées.

Varia – Lettre de la Municipalité du Canton de Cleveland - Projet de terrains de soccer éclairé à la « Richmond Regional High School » : 2023-11-06, 25 **Considérant que** la Richmond Regional High School a reconfiguré ses deux (2) terrains de soccer faisant en sorte qu'il est possible de les éclairer à partir des mêmes infrastructures;

Considérant que la pratique du soccer gagne en popularité depuis plusieurs années et que de nombreux jeunes résidents des municipalités du Canton de Cleveland et du Canton de Melbourne ainsi que de la Ville de Richmond sont inscrits;

Considérant que plusieurs jeunes des municipalités avoisinantes sont également inscrits;

Considérant que les municipalités du Canton de Cleveland, du Canton de Melbourne et la Ville de Richmond ont démontré un intérêt à unir leurs efforts afin de doter les terrains d'un éclairage qui permettrait la pratique du soccer en soirée en saison estivale;

Considérant que les municipalités du Canton de Cleveland, du Canton de Melbourne et de la Ville de Richmond ont une entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture;

Considérant qu'il y aura lieu d'avoir une entente entre la Commission scolaire Eastern Townships et les municipalités participantes pour établir le droit de propriété des installations d'éclairage et le droit de gestion de ces dernières;

Considérant que le projet d'éclairage des terrains est estimé, par la municipalité du Canton de Cleveland, à 150 000 \$;

Considérant qu'il est possible d'obtenir des aides financières ou commandites pour la réalisation du projet;

Considérant que le conseil municipal a à cœur la pratique de l'activité physique et l'adoption de saines habitudes de vie par les membres de sa collectivité;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Sean Boersen, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu unanimement par les conseillers :

Qu'une entente intervienne entre la Commission scolaire Eastern Townships et les municipalités participantes afin d'établir le droit de propriété, de gestion et d'entretien des équipements d'éclairage;

Qu'un projet concret, incluant les plans et devis et une estimation des coûts, soit présenté aux trois municipalités;

Que des demandes de commandites et d'aide financière soient adressées à des partenaires locaux ou régionaux ainsi qu'auprès de programmes d'aides financières des gouvernements du Québec et du Canada, notamment au *Fonds régions et ruralité, volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale (partie 2)*;

Que les travaux soient réalisés, dans la mesure du possible, par un ou des entrepreneurs locaux;

Que la conduite du projet soit confiée aux directeurs généraux des municipalités parties à l'entente en collégialité;

Que le projet ainsi que les futures dépenses d'entretien et d'électricité soient financés au prorata de la population respective de chaque municipalité, comme établi dans l'entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture;

Qu'une demande de contribution financière au projet de terrain de soccer éclairé soit envoyée à la Municipalité d'Ulverton et le Village de Kingsbury;

Que la Municipalité du Canton de Melbourne prévoit un montant maximal de 28 000 \$ au budget 2024, représentant sa part estimée, pour la réalisation du projet;

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la Ville de Richmond, aux municipalités du Canton de Cleveland et d'Ulverton et au Village de Kingsbury.

Varia – Demande à la MRC du Val-Saint-François d'organiser en 2024 une collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) pour la grande région de Richmond : 2023-11-06, 26 **Considérant que** la MRC du Val-Saint-François n'a pas tenu de collecte de résidus domestiques dangereux à Richmond en 2023;

Considérant que ces collectes sont utiles et nécessaires pour la protection de l'environnement en permettant de détourner des lieux d'enfouissement des matières dangereuses;

Considérant qu'habituellement ces collectes connaissent un succès auprès de la population;

Considérant que l'Écocentre de la MRC du Val-Saint-François est situé à environ 15 km du centre-ville de Richmond;

Considérant que sans cette collecte, une certaine quantité de RDD finira dans les sites d'enfouissement, car une partie de la population ne se rendra pas à l'écocentre;

Considérant que la Municipalité du Canton de Melbourne souhaite qu'une collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) soit organisée en 2024 sur le territoire de la Ville de Richmond au bénéfice des citoyens de la grande région de Richmond;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Daniel Enright et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la MRC du Val-Saint-François d'organiser, en 2024, une collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) sur le territoire de la Ville de Richmond au bénéfice des citoyens de la grande région de Richmond; qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC du Val-Saint-François, à la Ville de Richmond, aux municipalités du Canton de Cleveland et d'Ulverton et au Village de Kingsbury.

Levée de la séance : 2023-11-06, 27 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Daniel Enright que la séance soit levée à 21 h 35. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 4 décembre 2023.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale et greffière-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 7^e jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt-trois.

James Johnston
Maire